

# Fin de la guerre civile au Népal

## Partage international n° [221](#) - Février 2007

Le 21 novembre 2006, le gouvernement népalais et les insurgés maoïstes ont signé un accord de paix historique. Ils ont ainsi mis fin à une insurrection qui aura duré dix ans et tué des milliers de personnes. L'accord prévoit d'intégrer les rebelles dans la démocratie parlementaire et pose des jalons pour l'organisation d'élections sur la continuité de la monarchie. Ce traité de paix rend permanent le cessez-le-feu actuel et souligne l'importance des droits de l'homme et de la liberté d'expression.

Des conseils de la paix vont être établis pour régler les différents locaux, et une commission « *de vérité et de réconciliation* » sera mise en place.

Cet accord de paix a été possible par le ralliement des rebelles maoïstes aux plus grands partis

politiques du Népal, lorsque le roi Gyanendra a révoqué le gouvernement. Les manifestations de rue l'ont obligé à réhabiliter le parlement qu'il avait dissout quatre ans auparavant.

Le premier ministre népalais Girija Prasad Koirala a déclaré : « *L'accord a mis fin à la politique d'assassinats, de violence et de terreur, et marque le début d'une politique de coopération.* »

Népal

Date des faits : 21 novembre 2006

**Sources** : The New York Times, E.-U.

**Thématiques** : [politique](#)

**Rubrique** : [Tendances](#) (Dans le monde actuel s'affirme une tendance de plus en plus prononcée à la synthèse, au partage, à la coopération, à de nouvelles approches et avancées technologiques pour la sauvegarde de la planète et le bien-être de l'humanité. Cette rubrique présente des événements et courants de pensée révélateurs d'une telle évolution.)